

Dimanche 15 Octobre 2023
Compétition de proximité (ouverte aux départements voisins)

Ecole de danse Laurent Francon
40 rue de Marclan - MURET

Epreuves Classificatrices Novice/Intermédiaires
Opens toutes séries

Horaires prévisionnels : Ouverture des portes 10H - Début des Compétitions 11H

Epreuves Classificatrices Latines et Standards:

Juveniles I niveau Intermédiaire
Juveniles II niveau Intermédiaire
Juniors I niveau Intermédiaire
Juniors II niveau Intermédiaire
Youth niveau Intermédiaire
Adultes niveau Intermédiaire
Seniors I niveau Intermédiaire
Seniors II niveau Intermédiaire
Seniors III niveau Intermédiaire
Seniors IV niveau Intermédiaire
Sénior V niveau Intermédiaire (standard uniquement)

Solo

Solo Dance moins de 14 ans niveau Novice (C-R-J) et Confirmé (S-C-R-J)
Solo Dance moins de 19 ans niveau Novice (C-R-J) et Confirmé (S-C-R-J)
Solo Dance 19 ans et plus niveau Novice (C-R-J) et Confirmé (S-C-R-J)

Autres épreuves Latines et Standards

Juveniles 1 / Juveniles 2 niveau débutant
Juniors 1 / Juniors 2 niveau débutant
Youth / Adultes niveau débutant
Séniors 1, 2, 3, 4, 5 niveau débutant

COMPETITION
Agréée FFDanse
23-035

ATTENTION :
Présentation obligatoire
Du passeport danse et
De la licence avec photo
Pour le retrait du dossard

Opens:

- Juveniles Juniors niveau Débutant/Intermédiaire/Avancé Latines (4 danses)
- Juveniles Juniors niveau Débutant/Intermédiaire/Avancé Standards (4 danses)
- Youth/Adultes Niveau Débutant/Intermédiaire/Avancé/International Latines (5 danses)
- Youth/Adultes Niveau Débutant/Intermédiaire/Avancé/International Standards (5 danses)
- Seniors I, II, III, IV Niveau Débutant/Intermédiaire Latines (4 danses)
- Séniors I, II, III, IV Niveau Avancé/International Latines (5 danses)
- Seniors I, II Niveau Débutant/Intermédiaire/Avancé/International Standards (5 danses)
- Seniors III, IV, V niveau Débutant/Intermédiaire/Avancé Standards (5 danses)

Corps arbitral:

- Chairman: Laurent MALGRAT
- Directeur de compétition : Laurent FRANCON
- Juge Régional: Monique FERREIRA
- Juge National: Eric SOURDEAU
- Juge National: Catherine MENGUY
- Scrutateur: Christelle MARTIN

Date limite d'inscription le Samedi 7 octobre 2023

Dossards :

Un droit de dossard obligatoire sera exigé de tous les couples sauf du CD31 des catégories Youth, Adulte, Senior I, Senior II, Senior III, Senior IV et Senior V s'inscrivant à toute compétition inscrite au calendrier fédéral (sauf épreuves du Championnat de France). Ce droit de dossard s'élève à 10 € par couple inscrit et sera à régler directement à l'organisateur.

Pour recevoir son dossard lors des compétitions, le compétiteur devra présenter son « passeport danse » avec la vignette « timbre licence » de la saison en cours collée dessus. Chaque athlète doit être en mesure de prouver son identité auprès du Chairperson.

Un couple doit se conformer aux directives données par l'organisateur. Dans tous les cas, il doit retirer son dossard au moins une heure avant son premier passage programmé.

Désistements :

En cas de désistement, le couple doit impérativement prévenir l'organisateur 48 heures à l'avance par tout moyen à sa disposition.

Renseignements ou demandes d'informations :

Tous les athlètes doivent passer par l'intermédiaire des dirigeants de leur structure affiliée d'appartenance pour toute demande d'information concernant la vie fédérale, quelle qu'elle soit.

Renseignements :

FFD-CD31
Mr Laurent MALGRAT
malgratlaurent@yahoo.fr
Tel : 0778267350

Contact le jour de la compétition: Isabelle JULIAT : 06.13.85.32.10

Entrée: Participation libre.

Attention!! Le nombre d'entrée est limité, les places sont réservées aux proches des danseurs.

JULIAT Isabelle
Secrétaire CD31
Tél : 06.13.85.32.10
haute.garonne@ffdanse.fr